

## QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

**Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

Prélèvement et mesures de terrain du 13/03/2024 à 10h22 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **S.I GRAVESON-MAILLANE (UNITE DE DISTRIBUTION )**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

**MAIRIE - GRAVESON (ROBINET SANITAIRE MAIRIE)**

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1


Code point de surveillance : 0000000467 Code installation : 000436 Numéro de prélèvement : 01300264301

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 21 mars 2024

Pour le Directeur Général de l'ARS  
et par Délégation  
L'Ingénieur Responsable d'Unité

  
**Nathalie VOUTIER**

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	13,2	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	0,12	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,17	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,14	NFU		2,0		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,40	unité pH	6,5	9,0		
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	849	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

## QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

**Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

Prélèvement et mesures de terrain du 06/02/2024 à 09h29 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **S.I GRAVESON-MAILLANE (UNITE DE DISTRIBUTION )**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

**GENERIQUE GRAVESON - GRAVESON**

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN


Code point de surveillance : 0000004851 Code installation : 000436 Numéro de prélèvement : 01300263349

### Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition : mercredi 14 février 2024

Pour le Directeur Général de l'ARS  
et par Délégation  
L'Ingénieur Responsable d'Unité

  
**Nathalie VOUTIER**

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>							
Cuivre	0,105	mg/L		1		2,0	
Nickel	<5	µg/L				20,0	
Plomb	<2	µg/L				10,0	

## QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

**Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

Prélèvement et mesures de terrain du 06/02/2024 à 10h13 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARE (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION )**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

**STATION DE LA GARE - GRAVESON (PIQUAGE SORTIE)**

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1


Code point de surveillance : 0000000463 Code installation : 000435 Numéro de prélèvement : 01300263341

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 14 février 2024

Pour le Directeur Général de l'ARS  
et par Délégation  
L'Ingénieur Responsable d'Unité



**Nathalie VOUTIER**

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	15,0	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,0	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	0,36	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,42	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,11	NFU		2,0		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,24	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	31,45	°f				
Titre hydrotimétrique	43,41	°f				
<b>MINERALISATION</b>						
Calcium	146,8	mg/L				
Chlorures	32	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	862	µS/cm	200	1100		
Magnésium	16,3	mg/L				
Sulfates	110	mg/L		250		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>						
Carbone organique total	0,63	mg(C)/L		2		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	15	mg/L				50,0
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,02	mg/L				0,1
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

## QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

**Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

Prélèvement et mesures de terrain du 06/02/2024 à 09h10 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **S.I GRAVESON-MAILLANE (UNITE DE DISTRIBUTION )**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

**MAIRIE - GRAVESON (ROBINET SANITAIRE MAIRIE)**

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1D2


Code point de surveillance : 0000000467 Code installation : 000436 Numéro de prélèvement : 01300263343

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 14 février 2024

Pour le Directeur Général de l'ARS  
et par Délégation  
L'Ingénieur Responsable d'Unité

  
**Nathalie VOUTIER**

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	13,1	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	0,22	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,24	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,36	unité pH	6,5	9,0		
<b>FER ET MANGANESE</b>						
Fer total	<10	µg/L		200		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE</b>						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				0,01
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L				0,10
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L				0,10
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				0,10
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	823	µS/cm	200	1100		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>						
Antimoine	<1	µg/L				10,0
Cadmium	<1	µg/L				5,0
Chrome total	<5	µg/L				50,0
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,02	mg/L				0,5
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0



## QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

**Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

Prélèvement et mesures de terrain du 06/02/2024 à 08h51 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **S.I GRAVESON-MAILLANE (UNITE DE DISTRIBUTION )**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

**MAIRIE - MAILLANE (ROBINET ÉVIER CUISINE)**

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1


Code point de surveillance : 0000000464 Code installation : 000436 Numéro de prélèvement : 01300263342

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 14 février 2024

Pour le Directeur Général de l'ARS  
et par Délégation  
L'Ingénieur Responsable d'Unité

  
**Nathalie VOUTIER**

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	13,4	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	0,16	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,27	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,41	unité pH	6,5	9,0		
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	825	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

## QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

**Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE**

Prélèvement et mesures de terrain du 10/01/2024 à 09h35 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **S.I GRAVESON-MAILLANE (UNITE DE DISTRIBUTION )**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

**ABBAYE DE FRIGOLET - GRAVESON (ROBINET SANITAIRE PUBLIC)**

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1


Code point de surveillance : 0000000468 Code installation : 000436 Numéro de prélèvement : 01300262818

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 18 janvier 2024

Pour le Directeur Général de l'ARS  
et par Délégation  
L'Ingénieur Responsable d'Unité

  
**Nathalie VOUTIER**

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	5,2	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,6	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	<0,03	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,56	unité pH	6,5	9,0		
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	865	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0